



Commission  
européenne

# L'examen de la mise en œuvre de la politique environnementale



**BELGIQUE**

*L'Europe dispose de lois et de politiques ambitieuses pour protéger l'air et l'eau, promouvoir l'économie circulaire, augmenter les taux de recyclage et préserver la nature. Il est essentiel de les mettre en œuvre pour atteindre nos objectifs environnementaux. C'est pourquoi la Commission européenne a lancé l'examen de la mise en œuvre de la politique environnementale (EIR), un instrument destiné à aider les pays à surmonter les obstacles systémiques à l'intégration environnementale en identifiant les causes inhérentes à sa mauvaise exécution. L'EIR comprend un cycle régulier d'analyse, de dialogue et de soutien entre pairs. Cette fiche d'information résume les résultats du deuxième paquet EIR publié en avril 2019.*

## Profil du pays

Dans un pays aussi densément peuplé et économiquement développé que la Belgique, les contraintes qui pèsent sur l'environnement sont significatives. L'industrie, le transport de marchandises et de passagers, l'élevage et la culture intensifs exercent une pression sur l'air, le sol, l'eau et la nature. La Belgique enregistre un niveau élevé de protection de l'environnement grâce à des politiques environnementales développées, à un système institutionnel et juridique élaboré et à une coopération active avec la société civile et les entreprises.

## Principales avancées de l'EIR 2019

- ✚ Certaines avancées ont été réalisées sur la qualité de l'air. Certaines mesures mises en place, telles que les zones à faibles émissions, les améliorations techniques apportées aux véhicules et les incitations fiscales, ont contribué à réduire les émissions. Des progrès considérables ont été réalisés en ce qui concerne les particules, la Belgique ne dépassant pas les limites depuis 2016, ainsi que certaines avancées en matière d'émissions d'oxyde d'azote.
- ✚ En ce qui concerne la qualité de l'eau, des progrès importants ont été enregistrés, à savoir que toutes les agglomérations (centres de population ou lieux d'activité économique) respectent la directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires grâce à des investissements appropriés.
- ✚ Dans le domaine de la protection de la nature, différentes actions sont menées afin de restaurer et gérer les sites Natura 2000.

## EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES EN BELGIQUE

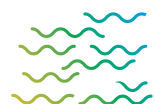
- ✚ En ce qui concerne l'économie circulaire, les travaux menés en Flandre afin d'examiner les priorités de transition durable au moyen de son initiative «Vision 2050» sont remarquables. La Wallonie a introduit des incitations efficaces pour les municipalités afin d'augmenter la collecte séparée des déchets. Avec un taux de recyclage des déchets municipaux de 53,5% (2016), la Belgique fait partie des meilleurs élèves de l'Union européenne.
- ✚ Plusieurs initiatives d'infrastructures vertes ont pris forme dans la région de Bruxelles (reconnecter les sites naturels), en Flandre (cadre de restauration) et en Wallonie (code de développement territorial). La Belgique a également réussi à contenir la prolifération du frelon asiatique.
- ✚ Le plan d'action sur les marchés publics verts est un exemple de bonnes pratiques, alors que les trois régions ont pris des mesures concrètes, par exemple sur le marché public circulaire.

## Principaux défis de l'EIR 2019



### Qualité de l'air

Depuis 2017, les émissions d'oxydes d'azote n'ont été que légèrement réduites, et les valeurs limites continuent à être dépassées, principalement en raison du volume du trafic routier, qui reste élevé avec près de 80% des trajets effectués avec des voitures privées. Selon l'Agence européenne pour l'environnement, la pollution de l'air a entraîné environ 9 100 décès prématurés en Belgique en 2015. Les efforts sont à poursuivre pour renforcer l'efficacité de la réforme du système des voitures de société et réduire l'encombrement du trafic, en maintenant la parité entre les prix de l'essence et du diesel, et en investissant davantage dans des modes de transport durables.



### Qualité de l'eau

La directive sur les nitrates et la directive-cadre sur l'eau veillent à garantir que la pollution de l'eau par l'agriculture, entre autres secteurs, soit traitée ef-

ficacement. Les concentrations de nitrates dans les eaux de surface et souterraines en Wallonie se sont plutôt maintenues, alors que la pollution agricole diffuse est toujours importante en Flandre. L'efficacité des mesures actuelles prises contre la pollution engendrée par le fumier et les engrais en Wallonie représente toujours un défi, et les efforts destinés à réduire la pollution par les nutriments en Flandre devraient se poursuivre.



### Protection de la nature

Les mesures de gestion agricole ont également été intensifiées pour protéger les espèces et les habitats, bien qu'il ne soit pas encore établi si elles suffisent à contrecarrer les tendances négatives dans la campagne plus large en raison de l'intensification agricole et de l'eutrophisation qui en découle.

### Soutien entre pairs

L'EIR est soutenu par l'instrument TAIEX-EIR Peer-to-Peer (EIR P2P) qui finance l'apprentissage par les pairs entre les autorités environnementales au sein des États membres. La Belgique a participé à des activités EIR P2P sur l'économie circulaire, la gestion de l'air et des déchets, et le bois.

Le rapport complet sur la Belgique, les autres rapports par État membre ainsi que la communication «Examen de la mise en œuvre de la politique environnementale 2019: Une Europe qui protège ses citoyens et améliore leur qualité de vie» sont disponibles ici:

[http://ec.europa.eu/environment/eir/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/eir/index_en.htm)

#EIRreview



EU\_ENV



EUEnvironment



Office des publications

Print

ISBN 978-92-79-99311-4

doi:10.2779/94549

KH-04-19-061-FR-C

PDF

ISBN 978-92-79-99314-5

doi:10.2779/352139

KH-04-19-061-FR-N